210.00

**Formulaire de demande de « Bons » pour des conseils juridiques ou en matière de ressources humaines pour PME, TPE ou start-up**

**Préambule :**

Le "Bon"permet à une entreprise d'entrer rapidement en contact avec un bureau d’avocat d'affaire au moyen d’un bon d’une valeur de CHF 1'000.- ou d’un consultant RH au moyen d’un bon d’une valeur de CHF 300.-. La moitié du forfait est pris en charge par la COREB, l'autre moitié incombe au requérant.

En principe, une entreprise ne peut bénéficier que d’un seul bon.

**Conditions d'octroi du "Bon"**

* Être une entreprise active dans la Broye ou souhaitant s'établir et se développer dans la Broye
* Ne pas compter plus de 20 ETP
* Avoir un projet concret qui a un réel impact sur le modèle d’affaires de l'entreprise.
* Il doit s’agir d’un conseil particulier pour la création, le développement, la restructuration, ou le transfert de l’entreprise. Il peut également s’agir d’un conseil destiné à aider l’entreprise confrontée à la survenance d’un évènement majeur (p.ex. COVID-19). La consultation demandée ne concerne pas des compétences-métier, un litige en cours ou la marche normale des affaires de l'entreprise.

**Modalités de paiement du "Bon"**

La COREB paye l'entier de la prestation auprès du bureau d’avocat d'affaire ou du consultant RH (ci-après mandataire).

Le requérant s’engage à régler sa participation, soit le 50% du montant du bon directement auprès de la COREB au moyen de l’IBAN CH57 00767 000s 0660 0279 avant la prestation sauf convention contraire.

**Prestations couvertes par les "Bons"**

Le Bon donne accès à un entretien avec un mandataire agréé, spécialisé dans le conseil aux entreprises qui va analyser la problématique de l’entreprise puis donner une orientation orale sur la suite du dossier. L’entretien peut se dérouler en 1 ou 2 temps et la COREB laisse le soin au mandataire et au requérant d’organiser l’entretien à leur convenance.

**Requérant :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Raison sociale** |  |
| 🕾 |  | Courriel : |  |
| Adresse complète | Rue / CP | NP | Localité |
| Personne de référence | Nom | Prénom |
| Adresse privée de celle-ci | Rue / CP | NP | Localité |
| 🕾 |  | Courriel : |  |
| Nbre d’EPT |  |

**Type de conseil souhaité** :

### [ ]  Juridique (bon d’une valeur de CHF 1'000.-)

### [ ]  Ressources humaines (bon d’une valeur de CHF 300.- et correspondant à 2 heures de prestations)

### **Description de la problématique pour laquelle l’entreprise souhaite un conseil:**

*A noter que la consultation demandée ne concerne pas des compétences-métier, un litige en cours ou la marche normale des affaires de l'entreprise.*

|  |
| --- |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |

*Le soussigné atteste l’exactitude de tous les renseignements ci-dessus. Si les indications fournies se révèlent inexactes, la COREB pourra se libérer en tout temps de ses obligations.*

*Par sa signature, le requérant accepte que le mandataire adresse une note écrite du dossier traité à la COREB, laquelle s’engage à conserver confidentiel leur contenu. La COREB s’engage également à faire respecter strictement cette obligation par son personnel.*

Lieu et date : Signature du requérant:

Lieu et date : Signature du directeur de la COREB:

Ce document, signé par les 2 parties doit être remis au mandataire. Il atteste l’octroi, par la COREB, du bon au requérant.